

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La note explicative de synthèse annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales doit faire l'objet d'une publication après son adoption par le conseil communautaire.

Le compte administratif permet de faire le relevé des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé, exécuté par l'ordonnateur. Il est adopté par le conseil communautaire au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif permet de faire des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et de dégager le résultat de l'exercice. Il est conforme au compte de gestion tenu par le comptable public (services de la Direction Générale des Finances Publiques).

La communauté de communes Jalle Eau Bourde dispose d'un budget principal, d'un budget annexe Transport (transport scolaire assuré en régie directe, transport de proximité) et de 6 budgets annexes de zones d'activités (Briqueterie et Courneau sur la commune de Canéjan, Pot au Pin et Jarry sur la commune de Cestas, Saint Jean d'Illac Pierroton et Illaguet Nord sur la commune de Saint Jean d'Illac).

A Compte administratif du budget principal de la communauté de communes Jalle Eau Bourde

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	43 600 000,00	30 023 444,27
Recettes	43 600 000,00	33 285 616,69
Solde		3 262 172,42

avec un résultat excédentaire reporté de 11 485 872,09 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	13 517 390,00	1 846 661,23
Recettes	13 517 390,00	1 284 962,99
Solde		-561 698,24

avec un résultat excédentaire reporté de 292 961,87 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	57 117 390,00	31 870 105,50
Recettes	57 117 390,00	34 570 579,68
Solde		2 700 474,18

Avec un reste à réaliser en dépense d'investissement de 2 719 254,21 €

La Section de Fonctionnement

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
013 Atténuations de charges	1 476,59 €		
70 Produits des services	529 064,52 €	455 895,56 €	493 617,51 €
73 Impôts et taxes	23 168 033,00 €	24 806 755,00 €	12 344 597,00 €
731 Fiscalité locale			13 578 204,00 €
74 Dotations et participations	5 866 918,19 €	6 137 149,02 €	6 760 001,00 €
75 Autres produits de gestion courante	104 732,33 €	616 589,70 €	109 197,18 €
77 Produits exceptionnels	26 344,12 €	5 995,31 €	0,00 €
Sous-total	29 696 568,75 €	32 022 384,59 €	33 285 616,69 €

Chapitre 013 atténuations de charges

Il s'agit des remboursements par la sécurité sociale et l'assureur de la communauté de communes des congés pour longue maladie, longue durée, accident du travail et congés maternité octroyés aux agents. Les cas de survenance et d'admission d'une année sur l'autre sont peu prévisibles.

Chapitre 70 produits des services

Les produits des services se composent du produit de la redevance spéciale sur les 3 communes, des participations des usagers des aires d'accueil des gens du voyage, des ventes du service commun de billetterie, de la revente des matériaux issus des Déchèteries, des remboursements de frais de personnel et charges locatives. Ils augmentent de 8,27% par rapport à 2023 notamment en raison de l'extension de la redevance spéciale aux communes de Canéjan et Cestas en 2024.

Chapitre 73 Impôts et taxes (la nouvelle nomenclature M57 a scindé l'ancien chapitre 73 en 2 chapitres le chapitre 73 impôts et taxes et le chapitre 731 fiscalité locale)

Le chapitre 73 recense désormais le produit du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et les fractions de TVA compensant la taxe d'habitation et la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

Chapitre 731 Fiscalité locale

Ce nouveau chapitre regroupe les produits des impôts directs locaux, de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Chapitre 74 dotations et participations

La hausse de 10 % s'explique par des allocations compensatrices de CFE pour les locaux industriels plus importantes et un fort dynamisme des subventions liées à la collecte sélective des déchets.

Chapitre 75 autres produits de gestion courante

Il s'agit des redevances des sociétés hébergées à la pépinière d'entreprises et des loyers des deux logements situés à Canéjan.

Chapitre 77 produits exceptionnels

Ces recettes sont très variables et peu constantes d'une année sur l'autre.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011 Charges à caractère général	6 350 325,67 €	6 595 768,93 €	6 699 991,18 €
012 Charges de personnel	798 807,53 €	1 035 724,45 €	949 392,03 €
014 Atténuations de produits	19 922 959,42 €	20 460 640,42 €	20 537 305,42 €
65 Autres charges de gestion courante	796 380,60 €	1 076 763,19 €	1 529 118,07 €
66 Charges financières	9 167,21 €	18 425,63 €	11 980,14 €
67 Charges exceptionnelles	6 796,88 €	19 982,30 €	33 073,12 €
68 Dotations aux provisions	1 000,00 €	2 222,45 €	3 221,06 €
042 Opérations d'ordre (dont amortissements)	246 017,48 €	258 070,19 €	259 463,25 €
Total	28 131 454,79 €	29 467 597,56 €	30 023 544,27 €

Chapitre 011 charges à caractère général

La hausse est essentiellement due à l'évolution des contrats de gestion des déchets, les frais d'électricité et la location du bâtiment du service Transport pour les années 2023 et 2024.

Chapitre 012 charges de personnel

Les charges de personnel retracent la mise en œuvre, en année pleine :

- de la hausse de 1,5% du point d'indice du 1^{er} juillet 2023,
- de la majoration de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents en janvier 24
- de la fin de la revalorisation des rémunérations des agents de catégorie C
- du versement pour les années 2023 et 2024 du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) et
- des écritures des frais de personnel mis à disposition par les communes de Canéjan et Cestas en 2024.

Chapitre 014 atténuations de produits

Ce chapitre retrace le versement des dotations de compensation et de la dotation de solidarité aux communes membres, le versement du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) et de la contribution au redressement des Finances Publiques. Une dotation de solidarité communautaire 2024 a été versée à hauteur de 4 600 000 € en faveur des 3 communes membres.

Chapitre 65 charges de gestion courante

Ces charges concernent les subventions versées aux associations du domaine de l'économie, de l'emploi, de l'aide au logement, de l'environnement au budget annexe du transport et la contribution volontaire versée au SDIS 33.

La subvention versée au budget annexe du transport s'est élevée à 1 200 000 €.

Chapitre 66 charges financières

La charge des intérêts de la dette diminue du fait de la baisse de l'encours de dette qui contrebalance l'effet des taux élevés.

Chapitre 67 charges exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles sont très variables d'un exercice à l'autre.

Chapitre 68 dotations aux provisions

Dans un souci de prudence, la communauté de communes Jalle Eau Bourde a commencé à constituer des provisions pour créances douteuses à compter de l'exercice 2022.

Chapitre 042

Il s'agit de la dotation aux amortissements qui permet de financer la section d'investissement.

La section d'Investissement

L'évolution des recettes d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
040 Opérations d'ordre entre sections	246 017,48 €	258 070,19 €	259 463,25 €
041 Opérations d'ordre intra section		2 733,37 €	0,00 €
10 Dotations, fonds divers	18 182,59 €	87 178,97 €	965 799,84 €
13 Subventions d'investissement		41 296,17 €	59 799,90 €
16 Emprunts et dettes		424,00 €	0,00 €
27 Immobilisations financières	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total	294 200,07 €	389 702,70 €	1 285 062,99 €

Les recettes d'investissement sont constituées de la dotation aux amortissements, du Fonds de Compensation de la TVA, de subventions d'investissement reçues et de l'affectation d'une fraction du résultat de fonctionnement 2023.

L'évolution des dépenses d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
041 Opérations d'ordre intra section		2 733,37 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes	104 714,21 €	106 929,05 €	108 249,23 €
20 Immobilisations incorporelles	11 580,00 €	0,00 €	0,00 €
204 Subventions d'équipement versées	37 115,00 €	10 000,00 €	886 005,79 €
21 Immobilisations corporelles	113 403,42 €	369 041,82 €	25 095,69 €
23 Immobilisations en cours	9 373,20 €	424 160,88 €	827 310,52 €
27 Immobilisations financières	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Total	276 185,83 €	942 865,12 €	1 846 661,23 €

Le remboursement du capital de la dette reste relativement stable.

Les travaux ont principalement concerné la réalisation d'une voie verte à Saint Jean d'Illac et les travaux de couverture du gymnase du Courneau.

Les acquisitions principales ont été des dotations en bacs de déchets et l'équipement informatique pour les services Développement économique Emploi et de gestion des déchets.

B Le budget annexe des Transports

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 820 000,00	1 701 973,79
Recettes	1 820 000,00	1 846 328,83
Solde		144 355,04

avec un résultat excédentaire reporté de 40 055,91 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	490 260,00	239 525,19
Recettes	490 260,00	303 724,02
Solde		64 198,83

avec un résultat excédentaire reporté de 119 579,39 €



TOTAL	PREVISIONS	REALISATION
Dépenses	2 310 260,00	1 941 498,98
Recettes	2 310 260,00	2 150 052,85
Solde		208 553,87

Avec un reste à réaliser en dépense d'investissement de 196 590,24 € (un autocar scolaire)

La Section de Fonctionnement

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
013 Atténuations de charges	900,00 €	155,07 €	1 440,31 €
70 Produits des services	190 378,44 €	244 607,52 €	251 530,34 €
74 Dotations et participations	859 833,16 €	1 211 695,27 €	1 574 335,60 €
75 Autres produits de gestion courante	26 518,58 €	22 819,19 €	10 114,28 €
77 Produits exceptionnels	2 236,44 €	8 622,74 €	8 908,30 €
Sous-total	1 079 866,62 €	1 487 899,79 €	1 846 328,83 €

Les recettes proviennent des subventions de la Région Nouvelle Aquitaine (374 335,60 €), d'une subvention du budget principal (1 200 000 €), des produits du service (251 530,34 €).
 Le résultat de fonctionnement 2023 reporté s'élevant à 40 055,91 €.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011 Charges à caractère général	228 836,17 €	302 064,38 €	418 806,57 €
012 Charges de personnel	736 069,37 €	921 946,45 €	1 092 026,68 €
65 Autres charges de gestion courante	796 380,60 €	267,99 €	225,19 €
66 Charges financières	211,80 €	0,00 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	364,54 €	799,48 €	1 171,13 €
042 Opérations d'ordre (dont amortissements)	135 809,61 €	173 986,70 €	189 744,22 €
Total	1 101 291,49 €	1 399 065,00 €	1 701 973,79 €

Les principales dépenses sont les charges de personnel avec un transfert de chauffeurs supplémentaires de la commune de Cestas à compter de juin 2024 et les charges à caractère général comme l'achat de carburant, les frais d'assurances, de réparations et de maintenance des véhicules.

La section d'Investissement

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2024. L'encours de la dette reste nul sur le budget annexe Transport.

L'évolution des recettes d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
040 Opérations d'ordre entre sections	135 809,61 €	173 986,70 €	189 744,22 €
10 Dotations, fonds divers	282 750,38 €	45 678,18 €	113 979,80 €
Sous-total	418 559,99 €	219 664,88 €	303 724,02 €

Les recettes d'investissement proviennent :

- de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 pour 113 979,80 €
- des opérations d'ordre d'amortissement pour 189 744,22 €

L'excédent d'investissement reporté 2023 est de 119 579,39 €.

L'évolution des dépenses d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2022	CA 2023	CA 2024
21 Immobilisations corporelles	392 041,90€	234 580,28 €	239 525,19 €
Total	392 041,90€	234 580,28 €	239 525,28 €

Les principales dépenses sont l'acquisition d'un autocar scolaire neuf et de girouettes pour un montant total de 238 467,19 € et d'une plateforme télescopique pour l'entretien des autobus pour un montant de 1 058,00 €.

C Les budgets annexes des zones industrielles

Les 6 budgets annexes de zones industrielles constatent les opérations de stocks liées à l'acquisition et à la viabilisation de terrains en vue d'une commercialisation.

Nous présentons brièvement les opérations réalisées en 2024 sur chacun de ces budgets.

Zone de la Briquèterie : aucune opération

Zone du Courneau : travaux de reprise de voirie à l'avenue de Guitayne. Le dernier lot a été vendu au cours de l'année.

Zone de Pot au Pin : travaux de réfection partielle du chemin de Pot au Pin et dépenses d'investitions écologiques.

Zone de Jarry : aucune opération

Zone de Saint Jean d'Ilac Pierroton : recettes liées à l'encaissement des loyers.

Zone d'Illaguet Nord : dépenses d'études environnementales.